

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 JUIN 2022

Une Assemblée Générale Mixte de SYNERGIE se tiendra le jeudi 23 juin 2022 à 10 heures 30 à l'Hôtel Le Meurice, 228 rue de Rivoli, 75001 PARIS.

L'avis de réunion est publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du lundi 16 mai 2022 (bulletin n° 58).

Les modalités de participation et de vote figurent dans cet avis.

Les documents et renseignements concernant cette Assemblée Générale seront tenus à la disposition des actionnaires et publiés sur le site internet de la société dans les conditions prévues par la réglementation.

Dans le contexte de l'épidémie de COVID-19, la Société pourrait être amenée à modifier les modalités d'organisation et de participation à l'Assemblée Générale en fonction des évolutions législatives et règlementaires qui interviendraient postérieurement à la parution de l'avis ci-dessus visé.

Les actionnaires sont donc invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale sur le site internet de la Société (www.synergie.com, rubrique Assemblée Générale) qui pourrait être mise à jour pour préciser les modalités définitives de participation à cette Assemblée Générale en fonction des impératifs sanitaires et/ou légaux.

SYNERGIE

Société Européenne au capital de 121.810.000 euros Siège social : 11 avenue du Colonel Bonnet 75016 PARIS 329 925 010 RCS PARIS

www.synergie.com